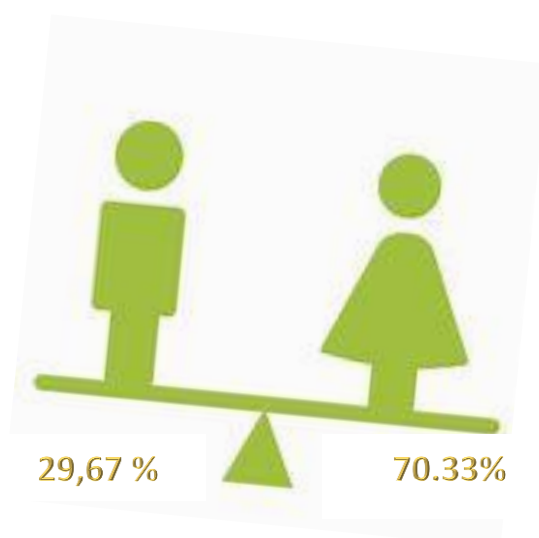


# INDEX ÉGALITÉ

## 2022



L'Index, sur **100 points**, se calcule à partir de **4 à 5 indicateurs** selon que l'entreprise fait moins ou plus de 250 salariés :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité, indicateur incalculable pour l'APA Jh04
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.
- L'écart de répartition des promotions uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés ce qui n'est pas le cas pour l'APA JH04

